



**EN CE  
MOMENT ...**

## ESPACE NATUREL RÉGIONAL DU PLATEAU D'ANDILLY

### **Ecopâturage : retour des animaux sur le site**

*Pantin, le 9 mai 2022*

Sur le plateau d'Andilly, l'herbe est au plus haut : l'heure de la pâture a sonné !

Depuis ce lundi 9 mai, 20 moutons solognots sont installés sur la butte sur 3 hectares, accompagnés de 2 ânes de Provence, « Roma » et « Rusé », qui pâturent quant à eux au sud du site, dans le lieu-dit du « Bois des plantes » (1 hectare). Ils seront rejoints bientôt par deux vaches bretonnes pie noire, « Jess » et « Girl ».

#### **L'écopâturage : un moyen de gestion écologique**

Cette ouverture du site au pâturage est pilotée par l'Agence des espaces verts (AEV), aménageur et gestionnaire du site. Elle a été expérimentée pour la première fois en 2014 sur le Bois des plantes, puis depuis 2020 sur la butte. L'objectif principal est de maintenir des espaces ouverts (non boisés) de façon écologique : en limitant les émissions CO<sub>2</sub>, en protégeant le sol du tassement des machines, et en évitant de déranger aussi la faune (insectes et micromammifères).

#### **La conservation de races rustiques**

Le partenariat de l'Agence des espaces verts avec un éleveur sélectionneur de moutons rustiques permet aussi de contribuer au développement de races rustiques. La race ovine solognote est en effet très ancienne : elle s'est développée à la Renaissance, avec le commerce de la laine, et est restée la principale source de revenu pour les paysans de Sologne jusqu'au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle.

#### **Un atout pour l'accueil du public**

La présence d'un troupeau sur le site, a fortiori d'un troupeau d'animaux de race rustique, est un atout pour la promenade ! Elle constitue une source d'agrément supplémentaire, en particulier pour les enfants.

**Les bons gestes pour prendre soin des animaux pâturent sur le site ?**

Des gestes simples, du bon sens et surtout du civisme :

**Garder son chien en laisse** à proximité des pâtures. Leur divagation à l'intérieur des enclos peut avoir des conséquences terribles (stress des animaux, attaques...).

**Emporter ses déchets** (papiers, détritrus, restes de pique-nique, débris divers...). Leur abandon sur le site présente un danger non négligeable, avec le risque qu'ils soient ingérés par les animaux, pouvant entraîner des perforations et des infections.

Contact AEV

---

### **Angélique Lucas**

Direction de l'Aménagement et de la Gestion

Mail : [alucas@aev-iledefrance.fr](mailto:alucas@aev-iledefrance.fr)



*Pour améliorer le quotidien des Franciliens, l'Agence des espaces verts imagine, aménage et protège les espaces naturels de la Région. Depuis plus de 40 ans, ses experts mobilisent l'intelligence collective des acteurs du territoire pour préserver le fragile équilibre entre la ville et la nature.*

**Pour en savoir plus :** [www.aev-iledefrance.fr](http://www.aev-iledefrance.fr)

**f** [@aevidf](https://www.facebook.com/aevidf) **t** [@aeviledefrance](https://twitter.com/aeviledefrance)



*Pour améliorer le quotidien des Franciliens, l'Agence des espaces verts imagine, aménage et protège les espaces naturels de la Région. Depuis plus de 40 ans, ses experts mobilisent l'intelligence collective des acteurs du territoire pour préserver le fragile équilibre entre la ville et la nature.*

**Pour en savoir plus :** [www.aev-iledefrance.fr](http://www.aev-iledefrance.fr)

**f** [@aevidf](https://www.facebook.com/aevidf) **t** [@aeviledefrance](https://twitter.com/aeviledefrance)